

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

6^{ème} RÉUNION DE 2012

Séance du 15 novembre 2012

CG 12/6^{ème}/I-10

L'an deux mil douze, le 15 novembre, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset,, Tabarly et Viguié.

REMISES GRACIEUSES

Comme lors de chacune de nos réunions et conformément à la réglementation comptable, je sou mets à votre approbation des titres de recettes et ordres de reversement, émis sur les exercices précédents, qui relèvent d'une procédure de remise gracieuse.

Le montant total des requêtes tendant à la remise gracieuse de diverses créances s'élève à **39 275,00 €**

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de mes propositions et inscrire les crédits équivalents sur l'article 657427 sous-fonctions 01, 0202, 52, 53, 551 et 81 de la Décision Modificative n°2 de 2012.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Décide les remises gracieuses de titres de recettes et d'ordre de reversement suivants pour un montant de 39 275 € :

Titres de recettes

<i>IMPUTATION BUDGETAIRE</i>	<i>ANNEE</i>	<i>N° DE TITRE</i>	<i>RESTE A ENCAISSER</i>
27431 01	2011	1310	125,00 €
	Sous-total.....	125,00 €
	Sous-total arrondi	125,00 €
70681 81	2012	1034	92,00 €
	Sous-total.....	92,00 €
	Sous-total arrondi	92,00 €
7513 53	2010	6868	12 575,49 €
	2011	2058	12 233,21 €
	Sous-total.....	24 808,70 €
	Sous-total arrondi	24 809,00 €
75331 551	2012	2538	1 033,20 €
	2012	3105	712,02 €
	2010	1049	235,98 €
	Sous-total.....	1 981,20€
	Sous-total arrondi	1 982,00€
758896 0202	2011	5544	164,65 €
	Sous-total.....	164,65 €
	Sous-total arrondi	165,00 €
	TOTAL GENERAL	27 173,00 €

Ordres de reversement

<i>IMPUTATION BUDGETAIRE</i>	<i>ANNEE</i>	<i>N° O.R.</i>	<i>RESTE A ENCAISSER</i>
6511211 52	2011	70	11 990,25 €
	Sous-total.....	11 990,25 €
	Sous-total arrondi	11 991,00 €
651141 551	2009	1108	110,25 €
	Sous-total.....	110,25 €
	Sous-total arrondi	111,00 €
	TOTALGENERAL	12 102,00 €

- Inscrit les crédits équivalents l'article 657427 sous-fonctions 01, 0202, 52, 53, 551 et 81 de la Décision Modificative n°2 de 2012.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,